

Déplacement de Marlène Schiappa à la Chambre régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire

En visite officielle à Marseille ce mercredi 24 mai, la Secrétaire d'Etat, chargée de l'Économie Sociale et Solidaire et de la Vie associative Marlène Schiappa, s'est rendue dans la matinée à la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur, porte-voix des entreprises de l'ESS en région Sud. Une rencontre avec le président de la Chambre régionale Denis Philippe qui a du sens, donnant des perspectives pour la suite.

Un dialogue franc

Marlène Schiappa a pris le temps d'échanger longuement lors d'un entretien tête-à-tête au sein de la Chambre régionale. Ce temps d'échange a permis à Denis Philippe d'affirmer la nécessité de réfléchir à la participation directe des entreprises de l'ESS, au financement des CRESS, pour permettre le changement d'échelle : « Qu'y aurait-il d'anormal que les entreprises de l'ESS financent leurs organisations représentatives dans la mesure où les CRESS sont au rang de ces organisations représentatives ? ».

De son côté, la Ministre a grandement valorisé la légitimité et les missions des CRESS et l'importance de leur fonction d'accompagnement économique dans les territoires à la hauteur des besoins des entreprises de l'ESS. Elle a souligné qu'un travail était en cours pour la recherche de financements pérennes, à l'instar de France 2030, un plan d'investissement de l'Etat également fléché vers les entreprises de l'ESS.



Une volonté commune

Sur le périmètre du champ de l'ESS, la Ministre et Denis Philippe ont partagé la volonté d'accélérer le développement de projets innovants et solidaires partout sur les territoires. Un accord commun de faire dialoguer toutes les formes d'entrepreneuriat engagé ; du moment qu'elles permettent la création de valeur, le développement d'emplois en proximité et la transformation de l'économie au service de l'utilité sociale.

Depuis plus de 30 ans, la Chambre Régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur) est un acteur institutionnel relative à l'ESS. Elle est la référence légale reconnue par la loi du 31 juillet 2014 et le porte-voix des entreprises de l'ESS de la région Sud (les associations, les coopératives, les fondations, les mutuelles, les entreprises sociales et les syndicats d'employeurs). La CRESS est au service des entreprises de l'ESS et répond à leurs besoins via ses différents métiers : représenter, accompagner, animer, informer et promouvoir. <http://www.cresspaca.org/>

CONTACTS PRESSE

Sophie Reynaud - sophie.reynaud@cresspaca.org - 06.48.76.16.61